



## L'AVOCAT DANS LA CITÉ OLYMPIQUE

### RAPPORTEUR :

*Catherine Leclercq, MCO*  
*Geoffroy Canivet, avocat missionné au SPAB*

### DATE DE LA REDACTION :

31/05/2016

### BATONNIER EN EXERCICE :

**Frédéric Sicard**

### DATE DE PRESENTATION AU CONSEIL :

06/06/2017

### CONTRIBUTEURS :

*Guillaume Papin, directeur de la communication*  
*Catherine Leclercq, MCO*  
*Geoffroy Canivet, avocat missionné au SPAB*

---

### TEXTES CONCERNES :

---

### RESUME :

**Motion de soutien à la candidature de Paris pour les Jeux olympiques et paralympiques de 2024 proposant les bases d'un projet de partenariat inédit permettant d'apporter à l'organisation des Jeux des permanences juridiques gratuites pour les athlètes, les délégations et les spectateurs ainsi que pour les TPE et PME qui désirent répondre aux appels d'offres des projets Paris 2024.**

### CHIFFRES CLES :

**15 000 athlètes olympiques et paralympiques**

**200 nations représentées**

**13 millions de billets pour les compétitions**

**20 000 journalistes du monde entier**

**4 milliards de téléspectateurs**

**10,7 millions d'euros d'activité économique et 247 000 emplois supplémentaires générés par les jeux.**



## TEXTE DU RAPPORT

### La Candidature de Paris a notamment pour objectif la réduction des inégalités dans la pratique sportive.

Dans le cadre de son mandat, le bâtonnier a souhaité créer une dynamique autour du sport bénéfique à l'ensemble du Barreau. Cette dynamique s'inscrit dans un contexte global de développement de la RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises).

Aussi, le SPAB (Sports au Barreau) a été créé afin d'aider au développement de nouvelles actions sportives et à l'accompagnement de toutes les activités sportives au sein du Barreau.

Un partenariat a récemment été signé entre le Barreau et la FFSE (Fédération Française des Sports en Entreprise) pour amplifier ces actions.

Dans la continuité de cette démarche, le Barreau de Paris souhaite apporter son soutien à la candidature de la ville de Paris aux Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024.

Dans le cadre de sa candidature, la ville de Paris a élaboré un plan d'action pour notamment promouvoir « *la dynamique qui tend à placer Paris à la pointe des efforts engagés à travers le monde pour apporter des solutions collectives aux grands défis contemporains, notamment pour le climat, l'accueil de réfugiés ou l'innovation* » (cf plan d'action de la ville de Paris).

Se référant aux valeurs portées par l'olympisme, l'amitié, le respect et l'excellence, la ville de Paris a rappelé que sa « *candidature aux Jeux Olympiques et Paralympiques constitue un outil particulièrement adéquat afin de travailler autour de l'éducation des petits Parisiens, de l'engagement citoyen de la population et de la réduction des inégalités territoriales et sociales* ».

Ces valeurs et engagements sont partagés par le Barreau de Paris qui s'est toujours mobilisé en faveur de l'**excellence**, du développement de liens d'**amitié** avec les barreaux étrangers - notamment en ce qui concerne la défense de la défense, car encore trop d'avocats dans le monde sont menacés, tués ou emprisonnés dans l'exercice de leur métier - et enfin du **respect et de la promotion** des Droits de l'Homme.

### **Engagements et actions du Barreau de Paris pour favoriser l'accès au droit**

En conformité avec les valeurs essentielles précitées, le Barreau de Paris a engagé de très nombreuses actions aux fins de favoriser l'accès au droit au plus grand nombre en mettant en place gratuitement :

- des permanences juridiques dans toutes les mairies d'arrondissement de Paris,

- le Bus du Barreau de Paris solidarité dans la capitale pour permettre aux plus démunis, aux réfugiés, aux sans-abris de bénéficier d'un accès à un avocat,
- des permanences thématiques pour les mineurs, les familles, les victimes d'infractions pénales, les personnes handicapées ou encore les étrangers.

Le Barreau de Paris mène également des actions éducatives notamment par le biais de l'association « Initiadroit » qui sensibilise toute l'année les élèves des collèges et lycées sur des questions de droit.

Par ailleurs, tous les ans, pendant une semaine, les avocats du Barreau de Paris sont présents sur le parvis de l'Hôtel de Ville de Paris, dans toutes les mairies d'arrondissement et dans le Bus de la Solidarité installé place de la République afin de prodiguer des consultations juridiques gratuites avec ou sans rendez-vous aux parisiens. Dans le même temps, le Barreau de Paris va à la rencontre des TPE / PME sur Paris, les avocats parisiens se déplaçant directement au siège des entreprises pour leur proposer des diagnostics et des conseils juridiques gratuits.

### **Proposition de soutien officiel du Barreau de Paris à la candidature de Paris 2024 et réflexion sur la mise en place d'un dispositif inédit de permanences juridiques gratuites**

Fort de ses engagements et de sa mission historique, le Barreau de Paris souhaite, d'une part, soutenir officiellement la candidature de Paris aux Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024, et d'autre part, proposer au comité de soutien de la candidature de Paris 2024 d'étudier avec lui la mise en place d'un dispositif inédit de permanences juridiques gratuites destinées aux athlètes, aux délégations étrangères et également au public venu de France et du monde entier pour assister aux Jeux si Paris est désignée ville-hôte des Jeux.

Dans cette hypothèse, grâce aux accords qui lient le Barreau de Paris à de nombreux barreaux européens et internationaux, le Barreau de Paris étudiera la possibilité de faire participer des avocats étrangers à ce dispositif inédit de permanences juridiques gratuites à destination du public venu du monde entier.

De même, le Barreau de Paris examinera la possibilité d'apporter un soutien et des conseils juridiques aux TPE et PME qui souhaiteront répondre aux appels d'offres initiés dans le cadre de la mise en œuvre des projets de Paris 2024.

Ainsi, dans l'attente de la désignation de la ville-hôte des Jeux par le Comité International Olympique, il est proposé au Conseil de l'Ordre de voter une motion de soutien en faveur de la candidature de Paris 2024 et d'autoriser les rapporteurs du présent rapport et tous membres compétents de l'Ordre à étudier avec le comité de soutien de la candidature de Paris 2024 les grandes lignes d'un partenariat qui pourrait intervenir entre le Barreau de Paris et le comité qui sera en charge de l'organisation des Jeux si Paris est désignée ville-hôte des Jeux.

Ce partenariat permettrait au Barreau de Paris d'accroître son rayonnement international et de faire connaître au monde entier l'excellence et le dévouement de ses avocats.

## 1. CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE :

- Annonce du soutien officiel du Barreau de Paris à la candidature de Paris 2024 lors d'une conférence de presse dans le cadre du 2<sup>ème</sup> printemps des sports au barreau à l'INSEP le 10 juin 2017
- Sensibilisation des barreaux européens et internationaux sur le dispositif inédit de permanences juridiques gratuites et appel à soutien : juin-juillet-août 2017
- Si Paris est retenue : rédaction du projet de partenariat dès après la désignation de Paris par le comité international olympique le 13 septembre 2017 à Lima